



Association « Ecole de Musique de Rouen »
19, boulevard d'Orléans - 76100 Rouen

Projet d'Etablissement
2022 - 2027
Réalisé à partir d'une réflexion du Conseil Pédagogique



SOMMAIRE

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	Page 3
BILAN DES EVOLUTIONS SUITE AU PROJET D'ETABLISSEMENT 2016/2021	Page 4
ETAT DES LIEUX EN 2021	
1) La Ville de Rouen	
Environnement sociodémographique et culturel de l'école	Page 7
2) L'association « Ecole de Musique de Rouen »	
- Fonctionnement	Page 8
- Locaux	Page 10
- Ressources humaines	Page 10
- Public	Page 11
- Budget 2020/2021	Page 13
- Communication	Page 14
3) Les pratiques pédagogiques	Page 14
4) Les pratiques artistiques enseignées et leur évolution actuelle	
- Eveil et jardin musical	Page 16
- Disciplines instrumentales	Page 17
- Formation musicale	Page 17
- Pratiques collectives	Page 17
- Accueil des adultes	Page 19
- Pratiques collectives amateurs	Page 19
- Evaluation des élèves	Page 19
- Dispositif « Musique à l'Ecole »	Page 20
5) Les activités de diffusion réalisées en propre et en partenariat	Page 22
6) Conclusion de l'état des lieux	Page 24
DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES	
1) Confirmation et approfondissement des fondamentaux pédagogiques	Page 25
2) Perspectives et évolutions	
✧ Pédagogiques	
- Musiques actuelles	Page 26
- Formation musicale	Page 27
- Elargir l'offre d'activités et les pratiques collectives	Page 27
- Accueil du handicap	Page 28
- Accueil des adultes	Page 29
- Pédagogie transversale	Page 29
- Sortir, accompagner, faire découvrir le monde de la scène	Page 30
✧ Le rayonnement de l'école	
- Parer à l'éloignement géographique pour l'accès à une pratique initiale	Page 30
- Le rayonnement local à renforcer	Page 31
✧ La communication	
- Sur les missions et les attentes	Page 31
- Le partenariat avec le Conservatoire (CRR)	Page 32
- La visibilité dans la cité	Page 32
CONCLUSION	Page 33
ANNEXES	Page 33

Historique de l'Association

L'Association de Gestion des Ecoles de Musique de Rouen a vu le jour en janvier 1992 avec la mission de proposer à tous les rouennais qui en font la demande, un enseignement musical de qualité. Elle intervient en complémentarité du Conservatoire à Rayonnement Régional qui existe depuis les années 50 sur le territoire de la Ville.

En effet, l'augmentation de la demande conjuguée à l'évolution de la nature de celle-ci (développement des pratiques amateurs d'adultes, demande d'initiation et de pratiques de tous niveaux quel que soit l'âge), nécessitaient la création d'une offre alternative sur la commune de Rouen. Par ailleurs, cela permettait un accueil le plus large possible, sans critère de sélection à l'entrée, permettant ainsi une répartition des missions avec le Conservatoire à Rayonnement régional dont le cahier des charges intégrait notamment les aspects de préprofessionnalisation et d'exigences artistiques.

Dans le prolongement de ce dispositif, la collaboration avec l'Education Nationale est apparue naturelle notamment avec le Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.) Rouen nord qui a sollicité l'association dès la fin de l'année 1998.

Le projet « Musique à l'Ecole » s'est progressivement mis en place pour devenir aujourd'hui une activité complémentaire de l'Ecole de Musique de Rouen.

Après 30 années d'existence et suite à l'application des termes du Projet d'Etablissement en 2017, l'Ecole de Musique de Rouen souhaite poursuivre sa réflexion afin de développer et améliorer les projets d'accueil du public.

Il semble opportun de dresser un bilan d'étape afin de définir, pour les cinq années à venir, les objectifs structurels les plus pertinents et réalistes à mettre en œuvre.

Bilan des évolutions

suite au Projet d'Établissement 2016 / 2021

Dans le cadre de ses missions culturelles et territoriales, l'école a maintenu et conserve aujourd'hui encore ses objectifs prioritaires.

Centre d'animation de la vie culturelle, elle souhaite contribuer à la réduction des inégalités sociales pour l'accès aux pratiques culturelles par des actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.

Les axes majeurs du projet

- La sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles,
- La cohérence avec le Schéma d'Orientation proposé par l'Etat avec le souci de favoriser la transversalité et les temps d'enseignement communs entre les disciplines,
- La contribution à la politique d'éducation artistique relevant de l'Education Nationale,
- L'organisation d'activités d'initiation par des ateliers annuels ou, mieux, la mise en place de cursus pluriannuels,
- Une attention et une place constante accordées tant à la création contemporaine qu'aux cultures émergentes et aux patrimoines artistiques.

Néanmoins, une réflexion s'avère aujourd'hui nécessaire au regard des moyens et des attentes des élèves et des parents d'élèves qui ne cessent d'évoluer.

Les demandes des parents, les choix des enfants, la projection dans le temps de leur parcours musical, le temps imparti à la pratique instrumentale... nous obligent à repenser notre mode opératoire.

Il s'agit donc de trouver un équilibre entre

- conserver et valoriser l'exigence de l'enseignement musical,
- accueillir l'élève dans son projet et le guider vers de nouveaux horizons,
- s'adapter et innover en fonction des nouveaux impératifs de la vie quotidienne des familles (travail, horaires, conduites des enfants, familles recomposées, monoparentales...)

Tout au long de ces cinq dernières années, l'école a multiplié son offre d'activités collectives pour les jeunes élèves, développé ses échanges avec les différentes structures culturelles du territoire, essayé de rayonner davantage par ses manifestations hors les murs.

Malgré un contexte difficile avec ces années de crise sanitaire, plusieurs perspectives du Projet d'Établissement 2016/2021 ont pu voir le jour.

Même si certains enjeux n'ont pu se réaliser et méritent d'être reconduits, le fruit des actions menées est très satisfaisant tant au niveau de l'équipe enseignante qu'auprès des adhérents.

Les pratiques d'ensemble

Créé en 2017, l'ensemble « Les p'tites Mèches » est destiné aux élèves de violon, alto, violoncelle, des trois premières années d'apprentissage instrumental.

Au rythme d'une répétition hebdomadaire d'une heure de novembre à juin, sous la direction d'Isabelle Simon-Houlette, professeure de violon, cet ensemble a créé une belle émulation par le groupe et une valorisation du travail individuel sur l'instrument

Les séances se déroulent sans partition ce qui conduit les musiciens à

- mémoriser les phrases,
- mieux comprendre,
- entendre la notion de phrasé musical.

La polyphonie de l'ensemble participe aux progrès des enfants sur le plan de l'écoute et de la justesse.

Crée à la rentrée 2019, l'ensemble « Les p'tits Vents » accueille une vingtaine d'élèves instrumentistes à vent des 3 premières années d'apprentissage, un batteur et un pianiste à raison d'une heure hebdomadaire de novembre à juin.

Dès le début de cet apprentissage, les élèves mettent en pratique leurs compétences instrumentales ; ils découvrent également les richesses et les plaisirs de la pratique collective.

Cette nouvelle activité est financée par l'aide additionnelle à la subvention du Département régie par une convention triennale.

Le chœur d'enfants a été mis en place en septembre 2019. Dans un premier temps, cette activité fut obligatoire pour les élèves de 7 à 9 ans qui ne participent à pas à un ensemble instrumental. Considérant que le cursus musical doit être source de plaisir et non de contraintes pour le rythme de vie des familles et pour les enfants qui n'éprouvent pas l'envie de chanter, cette activité est dorénavant ouverte aux élèves de cette même tranche d'âge qui le souhaitent.

Une bonne ambiance y règne et la motivation est constante.

Partenariat avec le Conservatoire de Rouen

- Affichage dans les locaux des informations et de la saison musicale du CRR (inscriptions, examens d'entrée, concerts...)
- Le service administratif du Conservatoire est davantage en relation avec le secrétariat de l'école pour les concerts, informations administratives, tests d'entrée.
- Davantage d'élèves de l'école en second cycle prennent part aux orchestres du Conservatoire ; les professeurs d'instruments encouragent leurs élèves à intégrer ses activités collectives notamment l'orchestre d'harmonie et l'orchestre à cordes.

Toutefois, il faut encore veiller à maintenir cette démarche qui n'est pas encore spontanée pour les élèves de l'école qui restent intimidés par le CRR et craignent de ne pas être à la hauteur du niveau attendu. Cette passerelle entre les deux structures doit être davantage communiquée auprès des adhérents via un feuillet d'information en amont de leur réinscription par exemple.

Saison musicale et projets

« L'école hors les murs » fut le thème de la saison 2019/2020. Les bibliothèques Simone de Beauvoir et Saint Sever, la clinique Mathilde, la Maison de la Jeunesse et de la Culture, différents jardins de la ville, ont été contactés pour offrir des manifestations publiques à leurs usagers.

Cette démarche très appréciée a reçu des accueils bienveillants.

Ces mini-concerts furent l'occasion de présenter l'activité de l'école à un nouveau public, souvent jeune qui n'avait pas l'habitude des concerts.

D'autres démarches sont à poursuivre dans ce sens, notamment un projet de mise en place d'une Fête de la Culture, « Dans la Place », réunissant les différents acteurs culturels de la rive gauche de Rouen, En effet, Le forum « A l'Asso de Rouen », organisé chaque année en septembre, reste un incontournable de la vie associative. Néanmoins, les associations qui développent leurs actions sur la rive gauche n'atteignent pas leur public lors de ce forum.

Un projet commun avec les structures d'actions culturelles concernées est donc né de ce constat avec comme objectifs :

- Faire connaître les activités « jeunesse et culture » de la rive gauche à un large public de proximité,
- Lancer une communication en fin de saison (juin) pour donner les dates d'inscription sans attendre la fin des vacances scolaires d'été,
- Dynamiser le territoire.

Les établissements de la rive gauche de Rouen associés à ce projet sont :

- la MJC Rouen Cité Jeunes

- l'École de Musique de Rouen
- la Maison Saint-Sever
- le centre socio-culturel Simone Veil
- la bibliothèque Simone de Beauvoir
- La bibliothèque Saint-Sever

Le projet est de proposer des démonstrations de musique et de danse à la station de métro Saint-Sever et sur un podium devant la MJC. Des stands présentant les structures permettraient de créer un lien entre ces espaces.

Ce rendez-vous mêlant prestations artistiques et informations permettrait de toucher un plus large public de la rive gauche.

Ce projet resté en suspens pendant la pandémie demeure toujours une forte volonté de réalisation de l'ensemble des protagonistes.

Communication

La mise en place d'une banderole extérieure sur la façade de l'école assure désormais une meilleure visibilité dans la rue ; il faudrait renforcer cet affichage, notamment au niveau des extrémités du boulevard d'Orléans (sortie du métro, place Joffre) et avenue Jean Rondeaux (passage de la nouvelle ligne de Téor).

Le site internet, de plus en plus développé, véhicule de nombreuses informations sur le quotidien de l'école. Les adhérents sont régulièrement incités à aller le consulter pour suivre les actualités et la vie de l'école.

L'école, centre de ressources

Suite à la suppression de la classe de musique de chambre adultes, le cursus adulte avec un cours bimensuel et avait mis en évidence la nécessité de proposer une activité pour les musiciens amateurs qui sollicitaient une assistance pédagogique. Ce dispositif a donc vu le jour en septembre 2017.

Les ensembles instrumentaux qui ont été accueillis ont apprécié les séances de travail avec le professeur.

Cette activité hors cursus est toujours d'actualité, il faudra néanmoins rediffuser l'information auprès des musiciens amateurs rouennais.

Développement durable

Le tri sélectif des déchets est en place avec des poubelles spécifiques aux déchets à recycler placées dans plusieurs endroits de l'école avec un affichage d'information.

Conclusion

Ce projet d'établissement porte sur la période de janvier 2022 à décembre 2026.

Les fruits du travail de ces dernières années nous encouragent à poursuivre dans la continuité tout en renforçant l'existant.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique de l'école a mené une réflexion autour de nouveaux enjeux.

Etat des lieux septembre 2021

1) LA VILLE DE ROUEN, ENVIRONNEMENT SOCIODEMOGRAPHIQUE ET CULTUREL DE L'ÉCOLE

Ville-centre d'une grande aire urbaine depuis des siècles, Rouen jouit d'une histoire riche ainsi que de ressources culturelles et institutionnelles. Sa population supérieure à 100 000 habitants dès le XIX^{ème} siècle a fait d'elle une cité attractive où se sont développés et construits de nombreux équipements structurants, accompagnant ainsi les besoins d'une population relativement jeune.

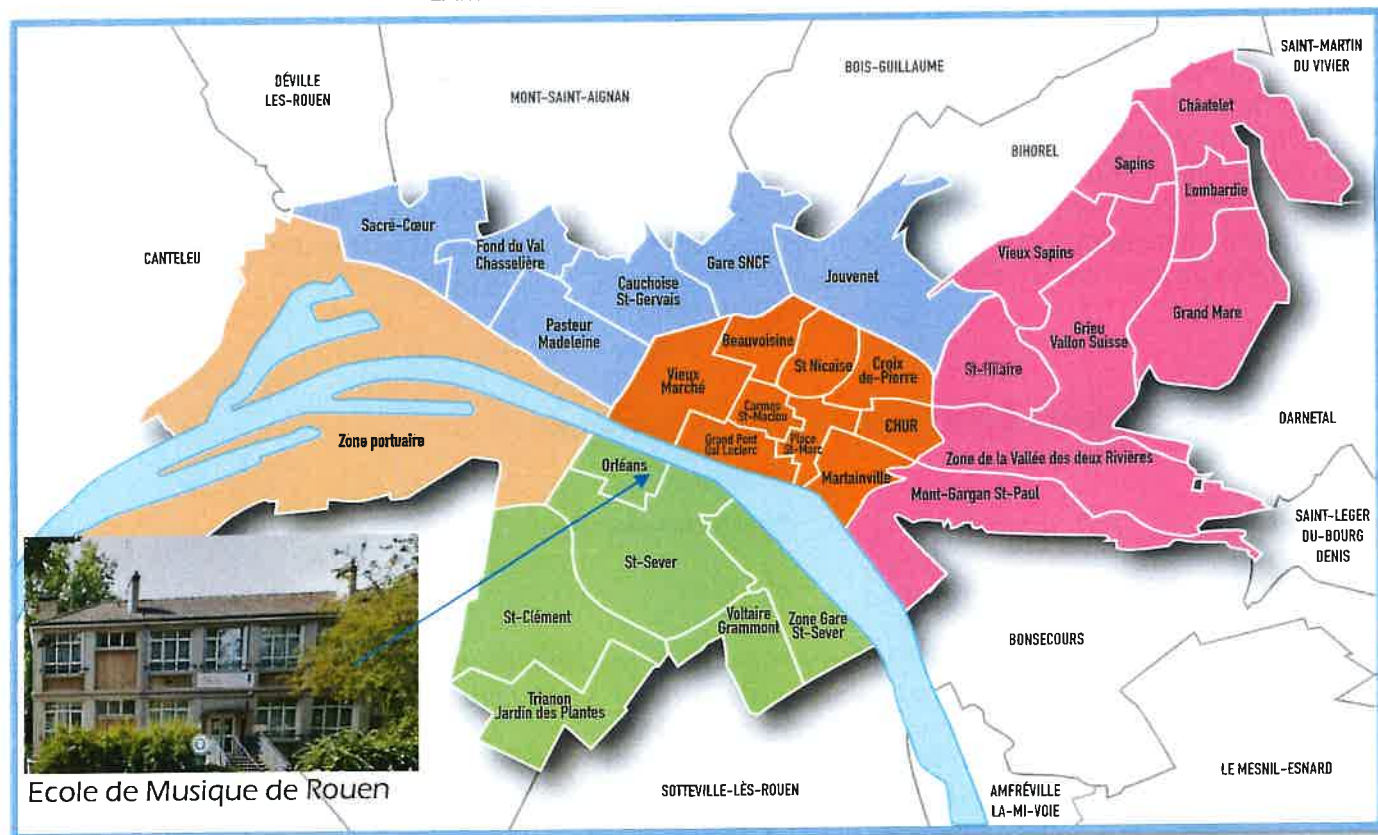
Aujourd'hui, la commune de Rouen compte 112 000 habitants et occupe le 34^{ème} rang des villes de France. Elle est également la ville centre d'une agglomération de 495 000 habitants et de la Métropole créée en janvier 2015.

POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGES

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	109 425	100,0	110 755	100,0	111 360	100,0
0 à 14 ans	15 431	14,1	15 701	14,2	15 657	14,1
15 à 29 ans	35 889	32,8	35 390	32,0	37 261	33,5
30 à 44 ans	21 066	19,3	20 994	19,0	21 013	18,9
45 à 59 ans	17 399	15,9	17 649	15,9	16 421	14,7
60 à 74 ans	10 888	10,0	12 162	11,0	13 048	11,7
75 ans ou plus	8 752	8,0	8 859	8,0	7 960	7,1

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

CARTE DES QUARTIERS DE LA VILLE DE ROUEN



LE CONTEXTE CULTUREL DE LA VILLE DE ROUEN

La Ville de Rouen souhaite favoriser l'accès de tous à l'art et à la culture, sous toutes leurs formes. De nombreux établissements s'ouvrent à tous pour créer, découvrir ou encore apprendre.

- Le spectacle vivant se découvre toute l'année dans de nombreux lieux : l'Opéra, l'Etincelle (Théâtre de la Ville de Rouen), le Théâtre des Deux Rives (Centre Dramatique National de Normandie-Rouen) et l'Hôtel de Ville, avec les Méridiennes. Le spectacle vivant se montre aussi hors-les-murs, dans la rue, sur les places ou dans des lieux inhabituels, à l'occasion du Curieux Printemps et d'Un soir au Jardin.
- Le 106 et le Kalif se consacrent tout particulièrement aux musiques actuelles.
- 7 bibliothèques sont réparties sur les différents quartiers pour le plaisir des lecteurs
- 10 musées proposent de venir découvrir leurs richesses patrimoniales.
- Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et l'Ecole Supérieure d'Art et de Design le Havre Rouen (ESADHaR) jouent un rôle majeur dans la sensibilisation et l'initiation à l'art dès le plus jeune âge, mais aussi dans la formation professionnelle.

LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

- L'Education Nationale

Les collaborations avec les écoles primaires, vont de projets ponctuels sur quelques séances entre un artiste pédagogue et une classe (CTEJ), à des dispositifs couvrant l'ensemble d'un territoire et s'inscrivant dans la durée. Elles occupent une place prépondérante dans la mission de démocratisation et d'accès à la culture de tous les enfants.

La relation constante et constructive faite d'écoute, de propositions et d'adaptation, avec le conseiller pédagogique pour l'éducation musicale de l'Inspection Académique, ainsi qu'avec les directeurs et les enseignants des écoles concernées, permet de réaliser une action pédagogique efficacement reliée aux spécificités du terrain en termes d'objectifs et de méthodologie.

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional

Sur l'autre versant d'activité, se situe la recherche de la meilleure complémentarité possible avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (C.R.R.) afin d'offrir à tous les rouennais un service d'enseignement artistique spécialisé ouvert, performant et adapté à une demande très diversifiée et en constante évolution. La collaboration entre les directions du Conservatoire et de l'école de musique permet de faire avancer chaque structure dans un mouvement concerté. La présence d'un C.R.R. sur le territoire offre des possibilités intéressantes aux enseignants de l'association pour mettre en œuvre en tant que pôle ressource des projets de formations continues ou complémentaires de leur spécialité.

2) L'ASSOCIATION « ECOLE DE MUSIQUE DE ROUEN »

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée Générale

Elle définit la politique de "l'Ecole de Musique", statue sur les comptes, approuve le projet du budget, donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'association, délibère sur toute question de fonctionnement et élit les membres du Conseil d'Administration.

Chaque adhérent (élève ou son représentant légal) dispose d'une voix délibérative.

Elle est convoquée autant que de besoin par le Président et au moins une fois par exercice.

L'Assemblée Générale Extraordinaire quant à elle a pour objet de statuer sur toute modification statutaire.

Le Conseil d'Administration

L'association « Ecole de Musique de Rouen » est gérée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres élus parmi les adhérents et de 2 membres de droit issus du Conseil Municipal de la Ville de Rouen dont l'adjoint au Maire chargé de la Culture.

Peuvent être invités la Directrice, le coordinateur du dispositif « Musique à l'Ecole », le représentant du cabinet comptable en charge de l'établissement des comptes et le Commissaire aux Comptes.

Le Bureau

Le Conseil d'Administration nomme chaque année les 3 membres du Bureau :

- Président,
- Vice-Président,
- Trésorier.

La Direction

La directrice, assistée de 2 salariées l'une à temps plein, l'autre à temps partiel en charge de la partie administrative, met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration, assure la bonne marche de l'établissement à tous les niveaux de son fonctionnement : organisation des cours et des manifestations, gestion financière et administrative, gestion des ressources humaines, relations avec les institutions partenaires, accueil des publics...

Le Conseil Pédagogique

Le Conseil Pédagogique, instance représentative des enseignants, élabore et fait évoluer régulièrement le projet pédagogique de l'établissement au fur et à mesure des nécessités.

Il est composé de 11 membres (le directeur, un représentant titulaire et un suppléant des familles piano, vents, cordes, formation musicale et musiques actuelles réélus chaque début d'année scolaire par l'ensemble des professeurs.

L'équipe pédagogique

Chaque professeur élabore et dispense un enseignement exigeant musicalement tout en prenant en compte les spécificités individuelles de l'élève afin de participer pleinement à son éducation, sa formation et son épanouissement en favorisant le lien social et culturel.

L'enseignant définit sa méthode pédagogique en respectant les objectifs de fin de cycle et en s'appuyant sur le socle du Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture. Il reste en étroite concertation avec les autres enseignants de la même discipline pour assurer une cohérence dans les objectifs et suivre les orientations collectives du Conseil Pédagogique.

Par ailleurs, le corps professoral dans sa grande majorité exerce également une pratique instrumentale de qualité et diffuse sur l'ensemble du territoire normand.

Les financeurs

1) La Ville de Rouen

Le fonctionnement de l'association s'inscrit dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale et renouvelable signée avec la Ville de Rouen. Celle-ci définit le cadre général de la mission de l'association pour laquelle la Ville décide chaque année du niveau de sa participation financière.

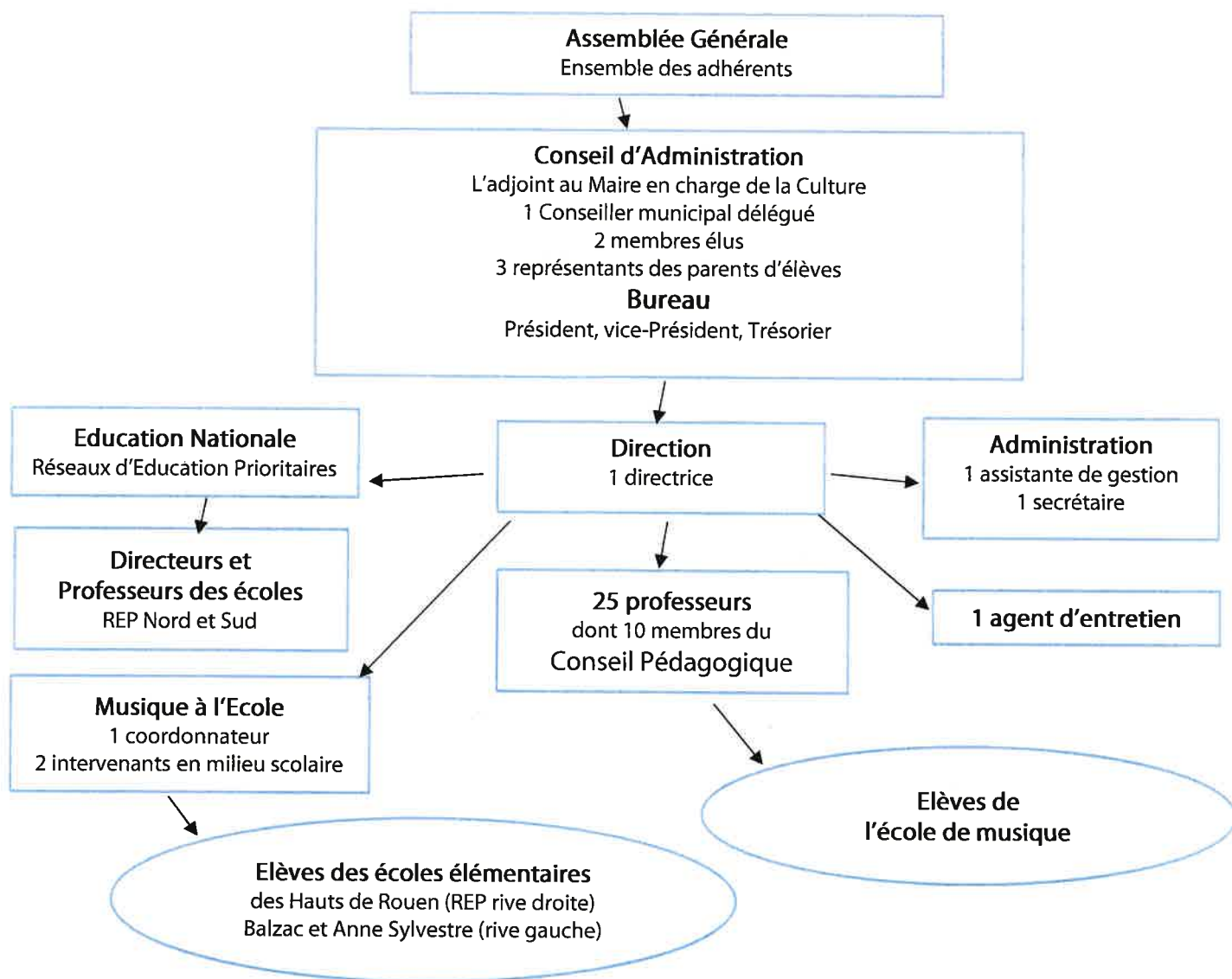
L'association est en lien constant avec la Direction de la Culture, Jeunesse et Vie Associative de la Ville de Rouen ainsi que le Maire-adjoint en charge de la Culture.

2) Le département de Seine-Maritime

L'association bénéficie

- d'une subvention d'aide au fonctionnement calculée d'après la masse salariale,
- d'une aide additionnelle selon la progression des objectifs fixés par une convention triennale.

Organigramme de l'association



LOCAUX

Ils sont mis gracieusement à disposition par la ville de Rouen dans un lieu exclusivement affecté aux activités de l'association situé au 19 boulevard d'Orléans sur la rive gauche de Rouen comprenant sur 2 niveaux :

- 12 salles d'enseignement,
- 3 salles pour le service administratif et la direction,
- 1 salle de repos pour le personnel,
- 1 salle pour les auditions et répétitions d'ensembles.

Seul le rez-de-chaussée est accessible aux personnes en situation de handicap moteur.
Les fluides correspondants sont pris en charge par la Ville.

RESSOURCES HUMAINES (chiffres de la rentrée 2021)

Direction

La directrice a un poste de salariée à temps partiel (27 heures hebdomadaires soit 77 % du temps plein).

Personnel administratif

Une assistante de gestion a un poste à 22 heures hebdomadaire soit 63 % du temps plein.

Une secrétaire a un poste à 35 heures hebdomadaire soit un temps plein.

Equipe pédagogique

Les enseignements sont assurés par une équipe de 25 personnes dont certaines officient sur plusieurs activités :

- 4 professeurs pour la formation musicale,
- 20 professeurs d'instruments,
- 2 chefs de chœurs,
- 1 professeur en charge de l'éveil, du jardin musical, et de l'atelier « Percus'Sons »
- 8 enseignants en charge des ensembles instrumentaux,
- 2 intervenants en milieu scolaire,
- 1 coordonnateur du dispositif « Musique à l'Ecole ».

Tous les enseignants sont à temps partiel ; 14 sont diplômés (DE ou CA), la plupart sont multi-employeurs dont 14 travaillent parallèlement dans la fonction publique, la majorité d'entre eux exerce parallèlement une activité d'interprète dans différents types de formations et sur des répertoires très diversifiés.

La formation continue

La formation continue constitue un axe évolutif important des ressources humaines.

Avec la loi du 5 mars 2014 qui prévoit la mise en œuvre de l'entretien professionnel dans toutes les entreprises quelle qu'en soit l'effectif et la branche, en 2018, tous les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté ont bénéficié d'un temps d'échange consacré aux perspectives d'évolution professionnelle.

Ces entretiens ont permis de porter un regard sur l'avenir personnel de chacun et de définir les actions de développement de leurs compétences.

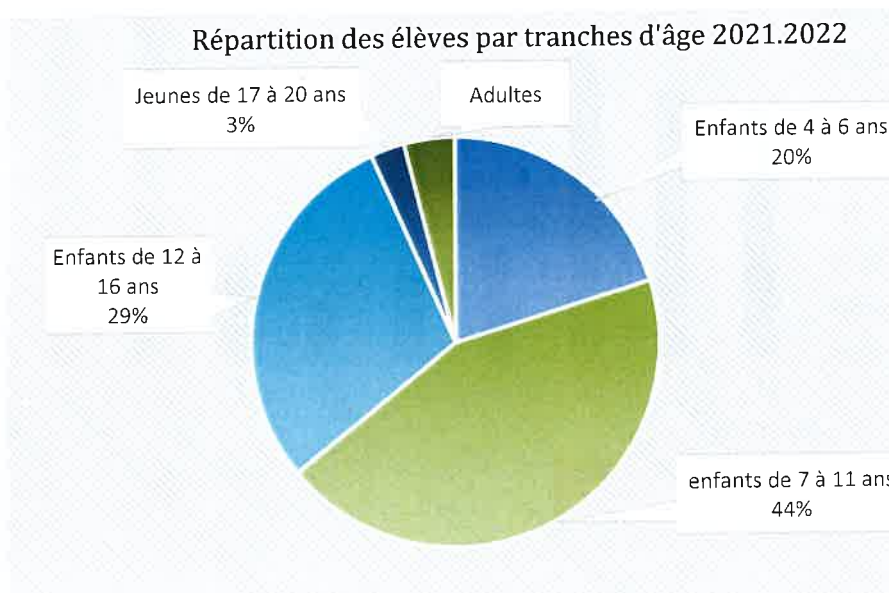
PUBLIC (chiffres de septembre 2021)

Les enfants sont accueillis à partir de la scolarisation en classe de moyenne section de maternelle. Les premières années sont consacrées à l'éveil musical et au jardin musical, activités ludiques formatrices avant les débuts en instrument.

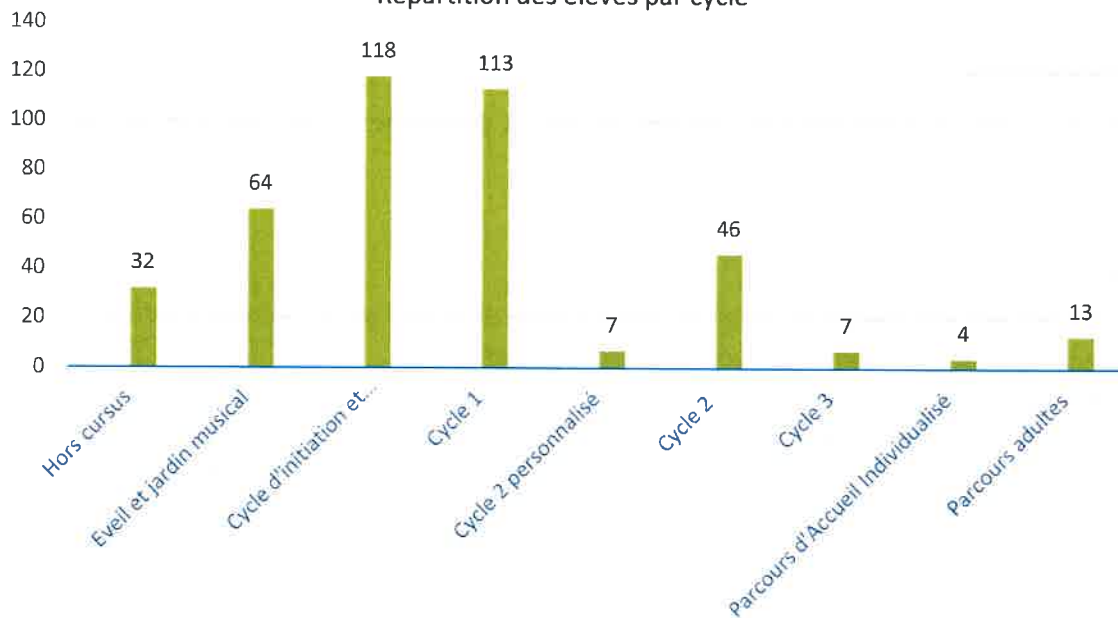
A partir de la scolarisation en CE1, ils ont la possibilité de commencer la formation musicale et l'apprentissage instrumental.

Les enfants rouennais restent prioritaires pour suivre un enseignement musical ; quelques adultes peuvent malgré tout, en fonction des places disponibles, intégrer un cursus qui leur est réservé. L'âge adulte devient de plus en plus fréquemment celui d'une mise en œuvre ou d'un retour à une pratique musicale.

Tous ces élèves ont la possibilité de commencer une formation initiale mais également de reprendre un cursus interrompu ou simplement de venir pratiquer une activité chorale ou un atelier de musique d'ensemble. Cela implique de la part de ce public, une ouverture et démarche culturelle dans un contexte de vie sociale et éducative.

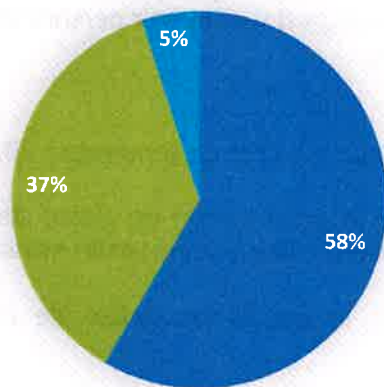


Répartition des élèves par cycle

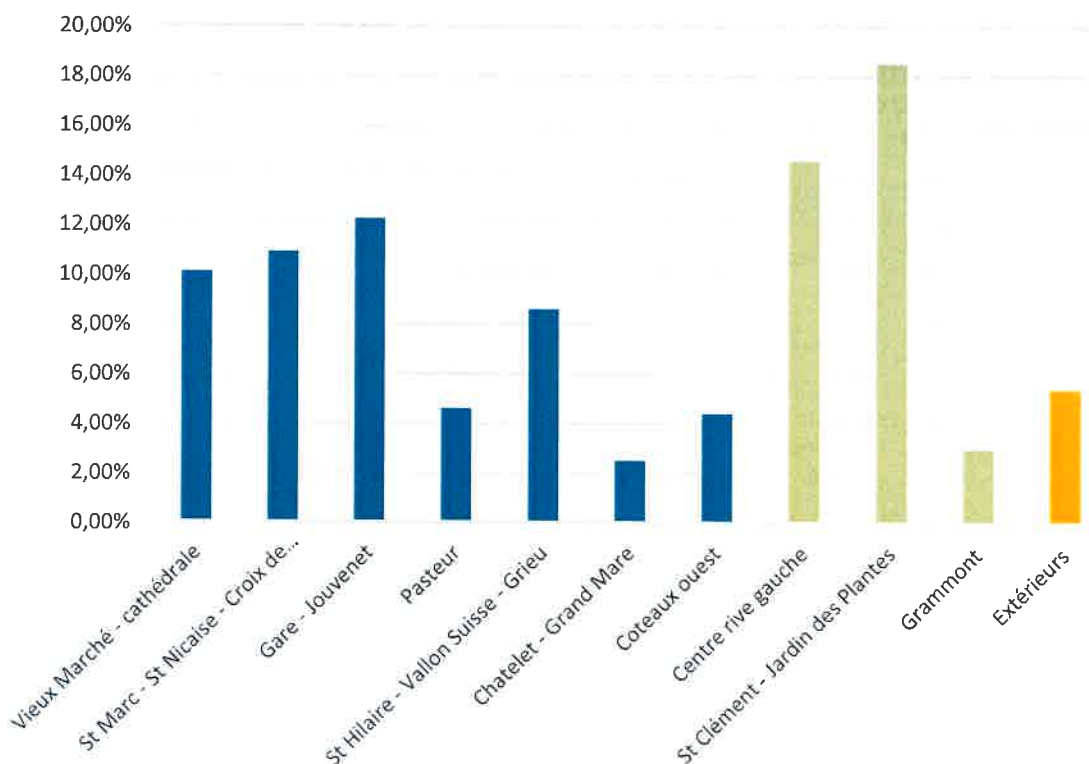


Répartition géographique des adhérents 2021.2022

■ Rive droite ■ Rive gauche ■ Extérieur



Répartition des élèves dans les quartiers de la ville



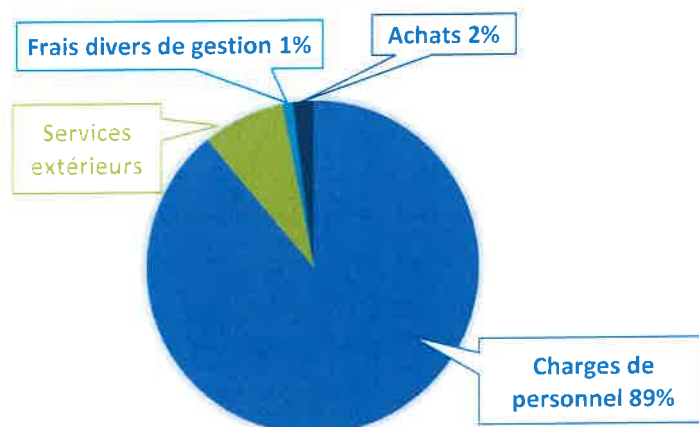
BUDGET 2021.2022

Pour l'exercice couvrant la période de septembre 2020 à août 2021, les recettes s'établissent ainsi :

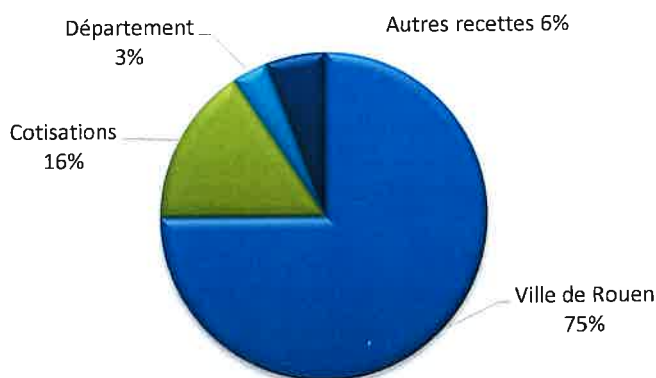
- la subvention de fonctionnement de la Ville de Rouen pour l'activité structurante (75%),
- les cotisations des adhérents (15,7%)
- la subvention du Département de Seine-Maritime (3,5%)
- le financement du dispositif « Musique à l'Ecole » par la ville de Rouen,
- les autres recettes (intérêts financiers, facturations ponctuelles, indemnités CPAM...) (5,8 %)

Les dépenses de l'association sont essentiellement constituées de charges salariales (rémunérations et charges afférentes) qui représentent près de 90% du budget et de frais de fonctionnement (administratif, matériel, manifestations, communication, honoraires...)

Répartition des dépenses (bilan comptable 20.21)



Répartition des recettes (bilan comptable 20.21)



Cf Pièces jointes : tableaux « prévu/réalisé 2020.2021 » Musique à l'Ecole et Ecole - tarifs et application 2021.2022

Tarifs 2021.2022

En 2018, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place une tarification basée sur les quotients familiaux, en prenant en considération le montant de l'aide de la Ville, le Rouen Loisir Jeunes. Chaque année, un ajustement des cotisations des adhérents est étudié afin de répondre à un souci d'équité envers les différentes tranches de revenus.

Voir en annexe le tableau des cotisation 2021.2022 et leur application.

Internet

Internet permet de communiquer rapidement et de façon économique, efficace et vivante. La quasi-totalité des adhérents disposent d'une adresse mail et c'est le moyen privilégié pour les échanges avec les élèves, les professeurs, les administrations...

Parallèlement, l'association dispose de son propre site web www.ecolemusiquerouen.fr qui permet à tous publics de trouver de nombreux renseignements et de communiquer sur

- les informations générales sur le fonctionnement de l'association
- les activités enseignées
- le calendrier des manifestations et des événements
- les modalités d'inscriptions et de réinscriptions
- les tarifs
- les liens utiles
- le contact par courriel

Autres moyens mis en œuvre

L'école utilise parallèlement d'autres moyens de communication pour informer ses adhérents et les rouennais des manifestations, inscriptions...

- Plaquettes,
- Rouen Magazine
- Site internet de la Ville
- Affichage interne et en ville,
- Presse locale
- Participation au Forum des Associations

La communication interne

La majorité des professeurs enseignent dans plusieurs structures et certains ne viennent à l'école qu'un jour par semaine. Cet état de fait engendre des difficultés de communication pour se concerter au sein de l'école en complément des réunions organisées par la direction.

Un tableau est installé dans la salle des professeurs pour leur permettre notamment d'inscrire la participation de leurs élèves aux concerts et de laisser un message collectif à leurs collègues.

Chaque enseignant dispose d'un casier ; ainsi partitions ou documents peuvent être transmis par ce biais. En dehors de leur(s) jour(s) de présence, la communication entre l'administration et les enseignants se fait essentiellement par courriel si nécessaire à destinataires multiples pour favoriser les échanges et parfois par téléphone pour un besoin individualisé.

3) LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Les formes de cours se constituent par semaine :

- le cours individuel d'instrument de 30 minutes (45 minutes à partir du 3ème cycle)
- le cours collectif de 7 à 12 élèves (de 45 minutes à 1 heure 15) : éveil musical, jardin musical, formation musicale

- la pratique collective (de 1 à 2 heures) pouvant regrouper jusqu'à une quarantaine de personnes (orchestres, ateliers de musiques actuelles, chorales)
- le travail interclasses et pluri-instrumental dans le cadre de projets ponctuels.

Les différents parcours (emploi du temps hebdomadaire)

HORS CURSUS

Enfant scolarisé en
moyenne section de maternelle

EVEIL MUSICAL
0h45 de cours

CYCLE D'INITIATION ET D'ORIENTATION (C.I.O.)

Durée moyenne : 2 à 4 années selon l'âge d'entrée à l'école de musique et les aptitudes

Enfant scolarisé en
grande section de maternelle ou en CP

JARDIN MUSICAL
1h de cours

Enfant débutant
scolarisé en CE1 ou au-delà qui n'a pas
encore défini son choix d'instrument

ATELIER PERCUS'IONS
1 h de cours
Formation musicale facultative

Enfant débutant
scolarisé en CE1 ou au-delà

CIO 1 ET CIO 2
0h30 cours d'instrument
1h formation musicale niveaux IM1, IM2
1 pratique collective vocale ou
instrumentale

1^{ER} CYCLE

Durée moyenne : de 3 à 5 années selon la progression de l'élève

Enfant ou adolescent ayant terminé le C.I.O.
ou venant d'une autre structure avec des
acquis équivalents

1C1, 1C2, 1C3, 1C4
0h30 cours d'instrument
1h15 formation musicale
1h de musique d'ensemble

2^{EME} CYCLE

Durée moyenne : 3 à 5 années en fonction de la progression de l'élève

Adolescent ayant réussi l'entrée en 2^{ème} cycle
ou venant d'une autre structure avec un niveau
équivalent

2C1, 2C2, 2C3, 2C4
0 h 30 cours d'instrument
1 h 15 formation musicale (2C1 et 2C2)
1 h de musique d'ensemble

2^{EME} CYCLE PERSONNALISE

Durée moyenne : 2 à 4 années en fonction du projet musical de l'élève

Adolescent en fin de 1^{er} cycle
ou en cours de 2^{ème} cycle
pour lequel le cursus de base n'est plus adapté à
son niveau ou à ses attentes

2CP1, 2CP2, 2CP3, 2CP4
0 h 30 cours d'instrument
formation musicale facultative
1 h de musique d'ensemble

3^{EME} CYCLE COURT

Durée moyenne : 2 à 4 années en fonction du projet musical de l'élève

Jeune adulte
Approfondissement visant à préparer
une pratique amateur de haut niveau

3C1, 3C2, 3C3
Cursus adapté au projet de l'élève

CYCLE ADULTES

Durée maximale en cours d'instruments de 10 années

Adulte débutant
ou reprenant une activité instrumentale

0 h 30 cours d'instrument 1 semaine sur 2
Formation musicale cursus spécifique
sur 2 niveaux (facultatif)

Adulte souhaitant participer à une activité
vocale chorale

Chœur de femmes

PARCOURS POUR ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP - PAI

Elève en situation de handicap
désirant débiter ou poursuivre une activité

Parcours d'accueil Individualisé en fonction des
aptitudes de l'élève et en lien avec la famille voire une
structure d'accueil spécialisée compétente

4) LES PRATIQUES ARTISTIQUES ENSEIGNEES ET LEUR EVOLUTION ACTUELLE

(chiffres de la rentrée de septembre 2021)

EVEIL MUSICAL ET JARDIN MUSICAL

Le schéma d'orientation pédagogique prévoit 2 années d'éveil musical pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle et en CP. Or, depuis quelques années l'école était sollicitée pour accueillir de très jeunes enfants de 3 ou 4 ans.

2 cours d'éveil musical ont été créés à la rentrée 2016 avec un nombre d'élèves limité à 7 dans chaque cours d'une durée de 45 minutes pour s'adapter à la capacité d'attention des plus jeunes.

Cette activité reste en dehors du cursus d'études de l'école ; les enfants qui souhaitent poursuivre leur découverte de la musique ne bénéficient pas d'une réinscription prioritaire pour intégrer le cycle d'initiation et d'orientation. Grâce à cette nouvelle activité, l'école s'enrichit d'un nouveau public, source de renouvellement et de nouveaux projets.

Les élèves scolarisés en grande section de maternelle ou en CP intègrent directement le Cycle d'Initiation et d'Orientation en classe de jardin musical.

Un même professeur assure toutes les activités à destination du jeune public.

2 enfants en situation de handicap sont accueillis dans ces cours.

Cours	Durée du cours	Nb de cours	Nb d'élèves
Eveil musical	0 h 45	2	14
Jardin musical gde section maternelle	1 h	2	20
Jardin musical CP	1 h	3	30
		7	64

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

Les effectifs sont globalement assez stables même s'il existe des fluctuations d'une rentrée à l'autre suivant les classes. Néanmoins, il est à noter un accroissement des demandes, pour les enfants en jardin musical, et pour les adultes, en cours d'instrument qu'ils soient débutants ou non.
4 élèves en situation de handicap sont accueillis en cours d'instrument en Parcours d'Accueil Individualisé.

Instruments	Heures hebdos	Nb d'enseignants	Nb d'élèves
Piano	44,5	5	88
Violon/Alto	19,5	2	39
Violoncelle	6	1	13
Guitare acoustique	18,5	2	38
Guitare électrique	7	1	14
Batterie / percussions	13,5	2	28
Flûte traversière	18,5	4	37
Clarinette	7	1	14
Saxophone	7,75	2	17
Trompette	5	1	10
Total	147,25	21	298

Répartition par cycle des élèves instrumentistes

Niveau	Nb d'élèves
Cycle d'Initiation et d'Orientation	108
1 ^{er} cycle	113
2 ^{ème} cycle	46
2 ^{ème} cycle personnalisé	7
3 ^{ème} cycle	7
Cycle adultes	13
Parcours d'Accueil Individualisé	4
	298

FORMATION MUSICALE

Niveau	Durée du cours	Nb de cours	Nb total d'heures
IM1	1 h	6	6
IM2	1 h	4	4
1C1	1,25 h	3	3,75
1C2	1,25 h	3	3,75
1C3	1h15	2	2,5
1C4	1h15	2	2,5
2C1	1h15	1	1,25
2C2	1h15	1	1,25
Adultes	1h	2	2
		24	27

PRATIQUES COLLECTIVES

Les pratiques collectives occupent une place importante dans la vie de l'école. Les activités d'ensemble sont essentielles au bon développement musical et à la future vie d'instrumentiste de chaque élève. Il semble néanmoins que la participation à ces activités pour un apprenti musicien ne soit pas toujours réalisable malgré les incitations régulières, et ce, souvent, en raison du grand nombre d'activités périscolaires pratiquées par les enfants.

Les différentes activités collectives proposées au sein de l'école suivent l'évolution de l'élève dans son cursus.

- L'atelier « Percus'Sons » est destiné aux enfants de 7 à 10 ans, notamment aux élèves qui n'ont pas encore réussi à déterminer le choix de l'instrument, à ceux qui sont encore dans le jeu et pour qui le travail quotidien d'un instrument serait trop compliqué, mais aussi à ceux qui souhaitent pratiquer une activité instrumentale collective, sans travail à la maison, juste pour le plaisir de jouer ensemble. Ces élèves bénéficient des Parcours Découvertes. Ils peuvent poursuivre cet atelier s'ils ne souhaitent pas commencer un instrument.
- Pour les débutants, la chorale enfant est proposée à tous les élèves, quel que soit leur discipline. Cette activité n'est pas obligatoire mais est une réelle source de plaisir, de progrès, de partage et de liens humains. Cette activité est aussi possible en activité unique.
- Les instrumentistes à cordes débutants peuvent intégrer l'ensemble « les p'tites mèches » dès le début du second trimestre de leur 1^{ère} année. Cet ensemble crée une belle émulation par le groupe et une valorisation du travail individuel sur l'instrument.
Les séances se déroulent sans partition ce qui conduit les musiciens à
 - mémoriser les phrases,
 - une meilleure approche du travail d'ensemble avec un chef d'orchestre,
 - entendre la notion de phrasé musical.
 La polyphonie de l'ensemble participe aux progrès des enfants sur le plan de l'écoute et de la justesse.
- Les instrumentistes à vent débutants peuvent intégrer l'ensemble « les p'tits vents » dès la 2^{ème} année de pratique instrumentale.
Les élèves sont ainsi rapidement mis en situation de pratique d'ensemble, ce qui vient compléter et enrichir leur parcours musical.
- A l'entrée en 1^{er} cycle, orchestre à cordes et orchestre à vent assurent la continuité de ces ensembles d'initiation.
- Pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers des répertoires de musiques actuelles, 2 ateliers de niveaux différents accueillent notamment les guitaristes (guitares électrique), batteurs, pianistes et instrumentistes à vent.
- Destiné aux élèves de 2^{ème} cycle et adultes de niveau équivalent le « jazz band » accueille pianistes, bassiste, batteurs, saxophonistes, trompettistes, flûtistes, clarinettes...sur un répertoire de jazz, latin, funk...
Sur un rythme de 2 répétitions d'1 heure par mois de septembre à juin, cet atelier est dirigé par 3 professeurs de l'école
- Pour le public adulte, un chœur de femmes répète 2 heures par semaine.

Cours	Heures hebdos	Nb d'enseignants	Nb d'élèves
Atelier « Percus'Sons »	1	1	10
Chœur d'enfants	1	1	25
« Les p'tites Mèches »	1	1	10
« Les p'tits Vents »	1	1	21
Orchestre à Cordes	1	1	10
Orchestre à Vent	1	1	17
Ateliers musiques actuelles	2	1	16
Jazz band	0,50	3	19
Chœur de femmes	2	1	30
	10,50	11	158

ACCUEIL DES ADULTES

Le parcours spécifique destiné aux musiciens adultes et limité à 10 années vise des objectifs adaptés à une gestion du temps et à des mécanismes d'apprentissage différents de ceux des enfants ; il est défini ce comme suit :

✧ Parcours adultes 1 (PA1 – début de l'apprentissage)

- Cycle d'une durée de 4 à 5 années, cours une semaine sur deux,
- Dès que possible, intégration à une pratique en ensemble motivante et formatrice (duo, trio, orchestre...),
- Suivre un cours de formation musicale « adultes » est vivement conseillé.

✧ Parcours adulte 2 (PA2 – vers l'autonomie et la pratique amateur)

- Cycle d'une durée de 4 à 5 années, cours une semaine sur deux,
- Elaboration d'un projet musical déterminé avec le professeur et développé au cours de ces années de perfectionnement,
- Une activité collective est très vivement souhaitée car complémentaire,
- Atteindre une certaine autonomie est l'objectif essentiel.

« PRATIQUES COLLECTIVES AMATEURS »

L'association se veut lieu de rencontres et d'échanges pour les pratiques amateurs collectives. Un dispositif d'accompagnement pour les ensembles de musiciens non-débutants souhaitant une aide à la réalisation d'un projet a donc été créé.

Ce dispositif, en complet autofinancement, peut être appliqué aussi bien au répertoire classique qu'aux musiques actuelles.

Les séances ont lieu dans les locaux de l'association ; les ensembles peuvent donc (dans la mesure des disponibilités) utiliser le matériel de l'école (pianos, amplis, batteries, pupitres...).

L'accueil de ce nouveau public se fait en plusieurs étapes

- Recensement des possibilités d'heures complémentaires envisageables auprès des professeurs sur la base du volontariat (sans créneau horaire précis)
- Recensement des demandes d'ensembles ponctuels ou existants sollicitant une aide pédagogique sur un projet spécifique
- Chaque demande fait l'objet d'une « fiche de projet » (musiciens, instruments, niveaux, répertoire, objectif, nombre d'heures de face à face pédagogique...)

Pour chaque demande

- entre 2 à 8 séances de 1 heure maximum
- ensemble de 2 à 6 musiciens maximum
- renouvellement possible si toutes les autres demandes initiales ont été satisfaites et en fonction de la disponibilité des professeurs

Cette activité permet d'accueillir un large public, tous types de formations, tous les répertoires avec un élargissement du rayonnement de l'école.

L'autofinancement n'a pas d'impact sur le budget de l'association.

C'est un pas de plus vers l'autonomie musicale pour les musiciens.

EVALUATION DES ELEVES

L'évaluation participe du principe même de formation...elle donne à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, pour qu'il mesure ses acquis et parvienne, au fil de son parcours, à un certain niveau d'autonomie. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles.

Elle conjugue plusieurs fonctions :

- définir les objectifs fixés, situer l'élève dans sa progression personnelle au regard de ces objectifs ; vérifier l'assimilation des acquisitions ;
- adapter l'organisation du travail pédagogique en fonction de l'élève ;
- guider l'élève dans son orientation ; l'aider à définir ou redéfinir son projet personnel et à en mesurer la motivation, par rapport aux différents cursus proposés ;
- entretenir un dialogue suivi avec les élèves et leurs parents, afin d'explicitier les décisions et préconisations prises par l'établissement dans l'intérêt de l'élève ;
- valider la formation par des certifications (Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement Initial de la Musique, avril 2008, Ministère de la Culture)

Les examens

Ces évaluations permettent à l'élève de mesurer ses progrès et servent à le guider durant tout son parcours. Ce sont des moments forts de l'année où il doit faire aboutir son travail sur une durée limitée ; la rencontre avec le jury lui permet de bien comprendre où il se situe dans le cursus et ce vers quoi il doit orienter son travail.

Pour la formation musicale, l'élève est évalué en contrôle continu pendant les cours. En fin d'année, se déroule une évaluation orale sous forme de mise en situation de travail par petits groupes. La notation rejoint celle utilisée pour les instruments (A+, A, B+, B, B-, C mode d'évaluation mis en place en 2018).

Pour les disciplines instrumentales, un examen a lieu en fin d'année. Les élèves en cours de cycle se présentent en solo ou en ensemble, dans un programme libre et, pour les instrumentistes à cordes ou à vent, sans accompagnement piano. Cet examen se déroule devant les professeurs et la direction.

Les élèves qui se présentent à un passage de cycle jouent devant un jury extérieur invité un programme imposé et interprété avec un accompagnement piano (sauf pour les guitares et batteries).

Pour tous les examens, les résultats sont remis individuellement à chaque élève qui pourra s'entretenir avec le jury pour prendre connaissance des remarques et conseils pour l'avenir.

Le bulletin d'évaluation, moyen de communication avec la famille

Les élèves bénéficient d'une évaluation continue notifiée sur 2 bulletins semestriels par année d'enseignement. Ces évaluations figurent sur un même document, permettant ainsi à chaque élève de constater l'évolution de son parcours musical. Un système de 4 lettres (A, B, C, D) évalue le niveau d'assiduité, de travail personnel et d'attitude en cours.

A la fin du 1^{er} et du 2^{ème} semestre, le professeur d'instrument échange avec l'élève sur les commentaires et indications qui seront notés sur le bulletin afin d'explicitier les objectifs atteints et ceux à viser, parler de ses progrès, des points à retravailler et à approfondir. Le bulletin retranscrit ce qui a été évoqué oralement, de façon individuelle et personnalisée.

Sur le 2^{ème} bulletin figurent aussi les résultats des examens de fin d'année qui, auparavant, ont été exprimés oralement soit pendant les cours par le professeur de formation musicale soit par le jury lors de l'examen d'instrument.

Des indications du professeur viennent compléter ces résultats d'examens qui peuvent parfois ne pas être concordants avec le travail et les progrès de l'élève sur toute l'année scolaire.

LE DISPOSITIF « MUSIQUE A L'ECOLE »

L'association est chargée de la gestion du dispositif « Musique à l'école » créé en octobre 2003 dans le cadre du Grand Projet de Ville de Rouen, en lien avec le Contrat de Cohésion Sociale ; désormais, la Ville de Rouen finance entièrement ce dispositif destiné aux élèves des écoles en Réseau d'Education Prioritaire

(Hauts de Rouen et quartier Grammont). Depuis la rentrée 2015, l'école élémentaire Anne Sylvestre a intégré le dispositif de par sa légitimité à pouvoir être considérée comme R.E.P.

Dans le cadre du dispositif « Musique à l'École », les professeurs interviennent en milieu scolaire pour apporter une éducation musicale à l'ensemble d'une « tranche d'âge ». Cela permet d'initier l'accès aux pratiques culturelles, de créer des passerelles avec les établissements d'enseignement artistiques et les centres de diffusion mais également de détecter d'éventuels attraits ou motivations, de former le public de demain.

Les classes du CP au CM2 des territoires en Réseau d'Éducation Prioritaire (R.E.P.) et dernièrement celles de l'école Cavellier de la Salle bénéficient de ce dispositif sur le temps scolaire.

L'équipe pédagogique

2 intervenants se partagent les missions, l'un à temps plein sur le plateau nord et l'autre à temps partiel sur la rive sud de la ville ; un coordonnateur fait le relais entre les écoles élémentaires et l'association.

Le programme

L'objet du dispositif est de :

- développer les pratiques éducatives, culturelles et artistiques dans les quartiers concernés,
- instaurer cette démarche sur la durée,
- promouvoir les liens entre la ville et les habitants pour contribuer au désenclavement sur fond d'ouverture culturelle et artistique.

Il vise également entre autres effets à

- renforcer l'attractivité scolaire,
- faire émerger une culture musicale commune aux élèves,
- sensibiliser les familles à cette démarche,
- mobiliser celles-ci sur des événements en lien avec le programme,
- accompagner les parents vers une promotion sociale et culturelle de leur enfant par un parcours vers des établissements spécialisés d'enseignement et de diffusion dans le domaine musical.

Le fonctionnement

Dans les écoles élémentaires concernées, le dispositif implique une triple démarche sur le temps scolaire :

- un enseignement du chant choral,
- la rencontre avec la musique vivante et les œuvres du patrimoine,
- une mise en situation dans des productions artistiques (concerts de chant choral),

L'organisation du dispositif

À l'issue de la convention triennale 2016/2019, une évolution du dispositif a été proposée par l'association à la Ville s'appuyant sur le bilan des 4 années passées, plus particulièrement sur ce qui a eu une réelle portée, le succès des « projets longs ».

Les interventions sur le temps scolaire représentent 33 h 30 de face à face pédagogique hebdomadaires. Leur organisation repose sur 2 périodes par an :

- de septembre à janvier inclus, 16 semaines soit 16 séances de 45 minutes de chorale par classe + 1 semaine destinée aux concerts,

- de février à juin inclus : 16 semaines soit 16 séances de 45 minutes de chorale par classe + 1 semaine destinée aux concerts,
- les classes de CP sont réparties sur les 2 périodes ; 16 séances pour chaque classe mais sans prendre part aux concerts ; des restitutions leurs sont proposées selon le type « rencontres chantantes » au sein de leur école.

Les classes dédoublées sont réunies pour les séances de chant choral.

Cette nouvelle organisation permet :

- d'offrir aux élèves et enseignants la chance de se produire dans de belles conditions de concert (lieux et musiciens),
- les 2 périodes de 17 semaines apportent un équilibre quant au nombre de séances pour chaque classe et une nette amélioration du suivi des élèves qui ne bénéficiaient que des projets courts,
- chaque période est menée sur un thème et un projet qui fédèrent une unité au dispositif entre le plateau nord et la rive gauche de la Ville,
- les enfants de CP bénéficient d'une année d'interventions pour acquérir des compétences vocales et les réflexes de choristes dirigés par un chef de chœur ce qui leur permettra d'aborder plus sereinement la préparation des concerts en CE1,

Le public

REP	ECOLES ELEMENTAIRES		NOMBRE TOTAL D'ELEVES
Quartier Grammont + Ecole Anne Sylvestre	Balzac	17 classes / 317 élèves	551
	Cavelier	10 classes / 234 élèves	
Hauts de Rouen	Debussy	17 classes / 289 élèves	1 083
	Les Sapins	7 classes / 108 élèves	
	Marot	7 classes / 106 élèves	
	Maupassant	9 classes / 153 élèves	
	Rameau	12 classes / 205 élèves	
	Villon	13 classes / 222 élèves	
Nombre total d'élèves bénéficiaires du dispositif			1 634

5) LES ACTIVITES DE DIFFUSION REALISEES EN PROPRE ET EN PARTENARIAT

Réalisées en propre

- Auditions de classes avec ou sans thème, dans les locaux de l'école
- Les Scènes Ouvertes sont des rendez-vous mensuels proposés pour venir écouter les élèves. Elles s'adressent à toutes les disciplines de l'école ; les professeurs inscrivent au programme les élèves qui ont une pièce à présenter. Ces micro-concerts sont une nouvelle occasion d'ouvrir les portes aux familles.
- Concerts, spectacles, contes musicaux, avec orchestres, chœurs, solistes, dans d'autres lieux de diffusion, salles de concerts, théâtres, églises, musées, lieux patrimoniaux, maisons de retraite...

Réalisées en partenariat

L'association a établi des axes de travail et des actions spécifiques avec plusieurs partenaires : l'Education Nationale dans le cadre des Réseaux d'Education Prioritaire, les différentes écoles de musique de l'agglomération de Rouen, les structures culturelles de la Ville de Rouen, notamment celles qui se situent dans la proximité géographique de l'école.

Ces collaborations constituent des partenariats constructifs qui permettent à l'association de remplir le plus largement possible ses missions de sensibilisation, d'éducation artistique, de soutien au développement des pratiques amateurs et de démocratisation dans l'accès aux pratiques culturelles.

- Dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

L'école fait partie du territoire 4 du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques. Chaque année, elle participe aux différents projets mis en place en partenariat avec les différentes écoles appartenant à ce même territoire.

- Avec l'Education Nationale

Les restitutions sont préparées dans le cadre du dispositif « Musique à l'Ecole ». Ces manifestations sont réalisées dans différents lieux équipés pour leur bon déroulement (salles de quartier, auditorium du Conservatoire, théâtres et salles de concerts de la Ville)

Dans la prolongation de ce partenariat avec l'Education Nationale, et plus particulièrement dans une école située sur le plateau nord de la ville, le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) s'est installé à l'école Debussy (école faisant déjà partie du dispositif Musique à l'Ecole).

La mise en place d'un partenariat s'est tout de suite révélée comme une évidence, ce qui a conduit à un premier projet de concert commun réunissant les élèves de l'école harmonique, l'orchestre à cordes du Conservatoire et l'ensemble Les p'tites Mèches (dont le contenu pédagogique présente des similitudes avec celui de DEMOS).

- Avec des structures culturelles et sites de la ville

- Bibliothèques
- MJC rive gauche
- Jardin des plantes, jardin Saint Sever
- Clinique Mathilde

Les professeurs de l'école y organisent des auditions pour les parents mais aussi pour les usagers de ces lieux ce qui permet de toucher un nouveau public et de leur faire découvrir notre activité.

- Avec les services de la Ville de Rouen

- La Direction de la Culture, Jeunesse et Vie Associative,
- La Direction des Temps de l'Enfant,
- La Direction des Manifestations Publiques

Ces trois services municipaux constituent des partenaires « naturels » pour des actions de diffusion spécifiques qui permettent à la structure de prendre sa place au cœur de la vie de la cité et d'offrir des possibilités différentes et variées de production musicale exigeant adaptation et créativité.

- Avec les associations

Les associations à finalités musicales sont nombreuses à Rouen et dans l'agglomération ; ainsi, des collaborations ponctuelles ont lieu régulièrement.

Différents ensembles sont accueillis dans les locaux de l'association pour leurs répétitions de façon ponctuelle.

Par ailleurs, l'école est amenée à réaliser des actions spécifiques pour des associations à vocation sociale, culturelle ou de solidarité, ce qui permet d'aller vers de nouveaux publics (L'Autobus, Le Secours Populaire, les restos du cœur...)

Musique à l'Ecole

Musique à l'Ecole contribue à la sensibilisation artistique et culturelle des familles d'élèves mais aussi de tous les publics en proposant des concerts gratuits pour présenter les restitutions du travail des enfants accompagnés par un ou des musiciens voire une bande-son préparée par l'intervenant.

Des liens sont d'ailleurs entretenus avec l'activité structurante de l'association par la participation de professeurs voire d'élèves lors de manifestations publiques mises en place par le dispositif.

Les restitutions se déroulent ainsi :

- Fin de 1^{er} semestre, concerts à l'auditorium du CRR en partenariat avec une discipline de l'établissement en fonction du thème développé.

- Fin de 2nd semestre : concerts à la Halle aux Toiles.

Cette organisation permet d'offrir aux élèves et enseignants le plaisir de se produire dans de belles conditions de concert (lieux et musiciens), chaque période est menée sur un thème et un projet qui fédèrent une unité au dispositif entre le plateau nord et la rive gauche de la Ville,

Pièce jointe : saison musicale 2020.2021

6) CONCLUSION DE L'ETAT DES LIEUX

Cet état des lieux permet d'appréhender les champs d'interventions investis en fonction des publics visés, d'identifier les modes opératoires et d'apprécier quantitativement l'impact des actions engagées.

Il convient désormais de mettre en perspective ce qui est déjà réalisé et ce qu'il reste à faire, de s'interroger sur la pertinence des actions et des méthodologies employées ainsi que d'explicitier la réalité entre l'offre de service de l'association et les besoins ou attentes de la Ville et ses habitants.

Diagnostic et perspectives

1) CONFIRMATION ET APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX PEDAGOGIQUES

Sur le plan des fondamentaux pédagogiques, les bases sont toujours à réaffirmer et même à redécouvrir. Dans ce domaine, rien n'est jamais acquis et il semble incontournable de confirmer ce qui préside à l'esprit du travail déjà entrepris, pour encore approfondir les objectifs et missions dont découlent les méthodologies mises en œuvre pour leurs réalisations.

La transmission d'un savoir, et a fortiori d'un art, ne peut se développer dans le temps et en profondeur qu'à partir d'une relation humaine saine et épanouie entre le professeur et l'élève. Chaque pédagogue connaît l'ampleur de cette tâche qui implique de régulières remises en question pour comprendre la voie personnelle de chaque élève qui lui permet d'avancer et de grandir pour atteindre l'autonomie dans sa pratique artistique.

Les objectifs pédagogiques constituent le centre du fonctionnement de l'école de musique ; leur mise en œuvre participe à la construction de l'enfant et de la personne. Pour devenir épanouissante et véritablement efficace en tant que moyen d'expression, source d'équilibre et d'harmonie, la pratique artistique doit être investie le plus profondément possible par l'enfant.

Pour ce faire, une attention particulière doit être portée de la part du pédagogue, sur les points suivants :

- susciter et entretenir la motivation,
- nourrir et développer la curiosité,
- comprendre et maîtriser les méthodologies, les techniques et les savoirs,
- proposer des pédagogies ouvertes et évolutives,
- diversifier et adapter les méthodes,
- favoriser les pratiques collectives,
- être un acteur mobile des évolutions artistiques.

Par ailleurs, l'école de musique « constitue le premier vecteur de la démocratisation culturelle »¹ et concomitamment développe la culture personnelle, la connaissance des œuvres de référence et le plaisir de l'expérimentation.

Elle participe au processus de socialisation par l'apprentissage de l'écoute, du respect de l'autre, du travail de groupe, de la recherche de la réussite collective dans l'intérêt de tous. Elle forme les futurs adultes à leur autonomie en leur apprenant à faire des choix qui s'appuient sur des savoirs et sur un esprit critique qui leur permettent d'être mieux préparés à vivre dans un monde en constante mutation.

Pour ce faire, il est important d'être toujours attentif et vigilant sur les points suivants :

- prendre en compte le tissu et l'environnement social et culturel de l'enfant ou de l'adulte,
- favoriser l'égalité d'accès aux pratiques culturelles,
- pérenniser les pratiques amateurs et collectives,
- s'inscrire pleinement dans la vie artistique locale,
- valoriser la richesse des différences,
- encourager l'ensemble des pratiques artistiques et interdisciplinaires,
- être un lieu de ressources et d'informations.

¹ Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, Ministère de la culture et de la communication, janvier 2001.

Le caractère valorisant de la pratique artistique dans la construction de l'image et de la confiance en soi constitue un élément positif fort dans la formation du futur citoyen et dans sa capacité à trouver sa place dans la cité. L'ouverture, le brassage des publics et l'échange au travers les multiples rencontres induites par les actions de formation, de création et de diffusion, conditionnent également une vision plus ouverte et plus tolérante de la cité et du rapport aux autres.

Enfin, une école de musique se doit d'être une école d'Art dans le sens le plus complet du terme. Elle a pour mission de permettre à tous les citoyens de pratiquer qualitativement la discipline de son choix, d'en maîtriser les difficultés et d'y prendre plaisir. Elle doit entretenir un dialogue constant avec les structures du spectacle vivant et notamment avec toutes les formes artistiques de notre temps. Elle constitue une porte d'entrée sur la vie culturelle et artistique locale et régionale.

Les projets et les collaborations étroites avec les structures de diffusion concourent à créer le public de demain. Pour aller toujours plus dans ce sens, il convient de veiller à approfondir les points suivants :

- initier aux expressions artistiques les plus diverses et transversales,
- développer la sensibilité, le sens esthétique,
- développer le sens critique et la recherche de qualité,
- favoriser et encourager la créativité,
- vivre la diversité par l'accès aux diverses cultures,
- personnaliser les démarches.

Il est essentiel d'insister sur l'importance du développement des compétences transversales chez l'enfant. Le dialogue constant entre les différentes disciplines, musique, danse, théâtre mais aussi littérature, histoire... offre un formidable réservoir de processus d'acquisition des connaissances et des savoirs. Il est essentiel d'encourager et de promouvoir ces transversalités qui génèrent des dynamiques d'apprentissages différentes et efficaces.

2) PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS

➤ PEDAGOGIQUES

LES MUSIQUES ACTUELLES

Le vaste domaine des musiques actuelles reste à développer plus largement. La création de la classe de guitare électrique et de l'atelier musiques actuelles, en complémentarité de la classe de batterie, va dans ce sens mais des nécessités se font sentir :

- la création de cours de claviers,
- la réouverture d'une classe de basse,
- la reprise de l'atelier chant ados.

En effet, les ateliers souffrent d'un manque de partie vocale et relancer le chant ados permettrait d'enrichir ce pôle en faisant participer les pianistes et guitaristes qui ne peuvent intégrer une pratique collective dans un orchestre.

Parallèlement, il semble nécessaire de structurer ce département avec un cursus d'études adapté comprenant un enseignement de base de formation musicale avec un tronc commun à tous les élèves jusqu'au 1C2 et la création de cours spécifique aux musiques actuelles (grilles, harmonie, structures, rythmiques...) pour les élèves à partir du 1C3.

La création de liens avec d'autres structures disposant d'un pôle d'enseignement de musiques actuelles élaboré telles que le Kalif, le Conservatoire de Grand-Couronne, les écoles de musique de Grand-Quevilly et de Saint-Etienne du Rouvray afin de

- mieux orienter les élèves,
- mettre en place un mode d'évaluation plus complet et mieux adapté (ensembles, mises en situation de groupes...),
- créer des projets communs pour tisser des liens entre les musiciens et favoriser leur évolution vers l'autonomie.

LA FORMATION MUSICALE

L'enseignement de la formation musicale a beaucoup changé ces dernières décennies, mais cette discipline reste malgré tout « la bête noire » des élèves.

Pour certains instrumentistes, en particulier dans les musiques actuelles, la nécessité de suivre ce cours n'est toujours pas compréhensible.

Le département « formation musicale » du CRR de Rouen a fait un travail remarquable pour redéfinir le rôle de la formation musicale au sein d'une structure d'enseignement artistique. Leurs professeurs ont travaillé sur les contenus des niveaux, les compétences attendues en fin de cycle et surtout sur les outils pédagogiques pour atteindre ces objectifs.

Suite à une rencontre entre les équipes enseignantes de l'école de musique et du conservatoire, les méthodes d'enseignement ont été modifiées et ont d'ores et déjà bien évolué.

L'évaluation continue a remplacé les examens de mi-année, la notation ne se fait plus avec des notes mais avec des lettres (comme pour les instruments), les élèves sont évalués par groupes ou classe entière, en situation de restitution ou en situation de travail.

L'utilisation d'instruments de musique permet de développer les méthodes dites « actives », le geste instrumental, la notion de musique d'ensemble...

Il faudra encore travailler dans ce sens et poursuivre cette recherche d'évolution dans les années à venir pour offrir aux élèves un parcours musical complet et vivant.

L'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité, la construction de la motivation sont les bases à travailler pour assurer l'épanouissement et le plaisir des élèves.

ELARGIR L'OFFRE DES ACTIVITES ET DES PRATIQUES COLLECTIVES

Jazz band

Après 5 années d'existence, cet ensemble a montré sa légitimité. Lors de chaque rentrée, les élèves de second cycle et de nouveaux musiciens amateurs en quête d'une pratique d'ensemble rejoignent le groupe. Ce renouvellement de participants engendre une reprise du travail du répertoire pour permettre à chacun de prendre sa place.

Les répétitions bimensuelles deviennent alors rapidement insuffisantes pour multiplier le répertoire et consacrer du temps au travail des improvisations.

Une répétition hebdomadaire s'impose désormais pour donner davantage de temps à cet ensemble « appétant ».

Création d'un ensemble de guitares

La musique d'ensemble occupe une place très importante dans le cursus d'un instrumentiste ; elle fait naître l'émulation, procure le plaisir de la musique partagée et la fierté de se produire en public au cours de la saison musicale.

Avec le succès des ensembles « Les P'tits Vents » et « Les P'tites Mèches » les classes de guitare ont désormais légitimité à souhaiter la mise en place d'un ensemble de guitares régulier.

Cette activité pourrait adopter plusieurs formats, l'un destiné des guitaristes de second cycle, l'autre réservé aux débutants.

Planifiés sur 2 semestres avec 1 semestre par niveau, cette organisation permettrait de toucher tous les élèves guitaristes sans pour autant trop charger leur emploi du temps.

La musique de chambre, une autre pratique d'ensemble

En parallèle aux classes d'orchestres en particulier lorsque les horaires ne sont pas compatibles avec les emplois du temps, un atelier de musique de chambre pourrait être une alternative intéressante, notamment pour les élèves en milieu de second cycle.

A raison d'une répétition bimensuelle, dans un objectif de transversalité entre les différentes disciplines, les professeurs respectifs des élèves pourraient assurer les cours à tour de rôle.

Créer des ensembles, organiser des séances de travail permettrait ainsi d'occasionner des liens forts entre ces adolescents et amorcerait ainsi les démarches de pratique en amateur autonomes.

Création d'une classe de chant

Les personnes qui chantent ou veulent « travailler leur voix » sont nombreuses, et les professeurs de chant sont les témoins de l'accroissement de la diversité de ces demandes : nouveaux répertoires, variété des motivations, amplitude des âges, pratiques de tous genres...

Chaque élève se fixe ses propres objectifs ; les débutants veulent se lancer, d'autres ont déjà une technique vocale correcte et veulent aborder un nouveau répertoire avec l'aide d'un professionnel, les chanteurs confirmés recherchent un coach vocal pour pousser plus loin leur voix et leur technique ou pour mettre leurs compétences en pratique au sein d'un ensemble.

A chaque rentrée scolaire, l'école est sollicitée pour cette activité. Ouvrir une classe de chant permettrait d'élargir notre offre auprès des rouennais et d'enrichir les pratiques collectives, notamment les ateliers de musiques actuelles et le jazz band, avec de nouveaux participants.

Introduction d'atelier(s) de MAO

Dans un premier temps, il serait proposé une initiation aux outils informatiques essentiels de création musicale :

✧ un éditeur de partition comme MuseScore (travaux de copie à partir de sources anciennes, transcription, arrangement, composition...),

✧ un logiciel comme Waveform (séquençage de cellules rythmiques, d'accords, de mélodies à partir d'instruments virtuels et de sons pré-enregistrés, emploi d'un clavier MIDI...).

Ces programmes libres de droits et faciles à installer à la maison sont une bonne occasion de stimuler la créativité des élèves, d'améliorer leur compréhension et leur « vision » de la musique grâce à des supports concrets et ludiques.

Depuis la Fête de la Science 2021, Victor Marais et Yoann Filin, guitaristes, animent des ateliers de présentation et de découverte d'un logiciel développé au Centre Iannis Xenakis de l'Université de Rouen. Cette version moderne de l'UPIC, permet de faire de la composition musicale de manière graphique (à la souris ou sur tablette). Déployer cet outil dans les écoles de musique/conservatoires, établissements scolaires mais aussi d'enseignement supérieur du territoire est envisagé.

Enrichir les parcours découvertes destinés aux enfants du jardin musical et de l'atelier « Percus'Sons »

Tout au long de l'année, les élèves des classes de jardin musical et de l'atelier Percus'Sons découvrent les différents instruments afin de déterminer leur choix pour la poursuite de leur cursus.

Les présentations (Parcours Découvertes) et les rencontres avec les professeurs des instruments présélectionnés pourraient être complétés d'un mini concert participatif.

On observe parfois chez les jeunes débutants instrumentistes une sorte de déconvenue lorsqu'ils découvrent les lenteurs et la longueur du chemin à parcourir dans leur apprentissage pour atteindre leur but. Tout semble si facile lorsqu'un professeur joue son instrument en virtuose...

Un concert donné par leurs élèves instrumentistes en 1^{er} cycle permettrait à ces enfants de se projeter plus facilement et de réaliser ce qu'ils sauront faire dans un avenir proche. Parachevé d'un temps d'échange entre élèves à la fin du concert, la découverte des instruments serait ainsi vue sous tous les angles pour guider au mieux les plus jeunes.

ACCUEIL DU HANDICAP

Suite à la mise en application de la loi du 11 février 2005 pour un accès égal à la culture, l'association a souhaité favoriser l'accueil de toute personne porteuse de handicap, qu'il soit visuel, moteur, auditif ou mental, pour qu'elle puisse bénéficier d'un enseignement musical adapté.

L'école a toujours veillé à

- assurer au mieux l'accessibilité des lieux d'enseignement en privilégiant l'utilisation des classes du rez-de-chaussée pour les élèves présentant des difficultés motrices,
- adapter le cursus des études aux aptitudes de l'élève en fonction de son handicap dans le cadre d'un Parcours d'Accueil Individualisé
- encadrer le suivi du parcours musical en mettant en place un triangulaire parent, élèves et professeur.

Pour optimiser cet accueil, il s'avère que dans certains cas, notamment pour le handicap visuel, offrir aux enseignants une formation à l'écriture et la lecture en braille serait très intéressant. Le SIDVEM, pôle ressources « musique et déficience visuelle » est un interlocuteur de choix pour guider les professeurs dans cette démarche pour les transcriptions de partitions, les enregistrements audios des partitions, l'adaptation en fonction de la déficience visuelle.

Dans le cas du handicap mental, un partenariat avec les acteurs locaux spécialisés et l'association Ressource Nationale M.E.S.H. (musique et situation de handicap) pourrait apporter aux enseignants de réelles connaissances pour mieux appréhender leur pédagogie à destination de ce public.

Ces dernières années, l'école a accueilli plusieurs élèves porteurs de TSA (troubles du spectre autistique) se caractérisant notamment par des dysfonctionnements dans les interactions sociales, la communication, les comportements et les activités.

L'accueil et la prise en charge pédagogique de ces enfants ne sont pas toujours aisés et nécessitent beaucoup de psychologie pour éviter les situations de blocus.

Une formation serait très utile pour apporter des connaissances et des moyens aux enseignants ; cette démarche viendrait renforcer notre engagement dans l'accueil du handicap.

Par ailleurs, il faut veiller à toujours rester vigilant sur certains élèves qui présentent une évolution difficile et pour lesquels « l'aveu » d'un handicap de la part des parents reste difficile (accepter que son enfant ait un parcours adapté, donc différent, reste douloureux).

Le dialogue, l'accompagnement, le service personnalisé et la confiance doivent être les bases de l'accueil de l'élève.

ACCUEIL DES ADULTES

Accueillir des adultes correspond à un souhait de l'association de devenir un pôle-ressources pour les musiciens amateurs en conciliant plaisir, exigences et adaptabilité afin que chacun trouve un épanouissement musical et culturel.

Proposer un cours hebdomadaire d'instrument pour les adultes permettrait une meilleure évolution de l'apprentissage avec un suivi régulier du professeur et faciliterait la préparation des diners-concerts dont les programmes sont difficiles à mettre en place avec des cours une semaine sur deux.

LA PEDAGOGIE TRANSVERSALE ENTRE PRATIQUES COLLECTIVES, FORMATION MUSICALE ET FORMATION INSTRUMENTALE

Il est souvent évoqué le manque de liens entre les cours d'instruments et de formation musicale ainsi que, de manière plus générale, le cloisonnement des disciplines. Les professeurs, (en dehors des temps de préparation des auditions et concerts), n'ont jamais l'occasion d'échanger sur leurs méthodes pédagogiques.

Créer des moments de rencontres, échanger ses classes, aller en observateur dans une classe sont des demandes récurrentes de plusieurs enseignants qui visent plusieurs objectifs :

- Développer des outils de communication entre les différentes disciplines dans le but de mettre en place les pédagogies adaptées
- S'enrichir de nouveaux outils et pratiques pédagogiques communs aux différentes disciplines
- Élaborer une réflexion pour définir un contenu et des objectifs pédagogiques communs au sein d'une même discipline.

SORTIR, ACCOMPAGNER, FAIRE DECOUVRIR LE MONDE DE LA SCENE

Apprendre à jouer d'un instrument à un élève ne consiste pas seulement à lui transmettre un geste, une technique.

Dans notre projet d'accueil de l'élève, il est aussi nécessaire de veiller à développer sa curiosité, lui faire découvrir de nouveaux répertoires et d'éveiller sa sensibilité musicale par l'écoute.

Le professeur joue ce rôle pendant les cours en tant qu'interprète, mais il est également important d'encourager l'élève à écouter de la musique.

De plus en plus de méthodes sont accompagnées de CD qui aident les élèves à interpréter leur morceau ou les accompagnent ; étonnamment, les élèves ne les utilisent pas !

Force est de constater que les élèves ne vont pas aux concerts et n'écoutent pas de musique chez eux !

L'opéra de Rouen, met en place des propositions de partenariat avec les différentes structures d'enseignement musical de la ville pour encourager les enfants à assister à des concerts et spectacles.

Opéra participatif, répétition publique, rencontre avec les musiciens, visite du théâtre, concert dansé, notes gourmandes pour les plus jeunes, les propositions sont alléchantes et nombreuses !

Une proposition de l'Opéra de Rouen de convention de partenariat est à étudier pour enfin se lancer dans ce projet d'accompagnement de nos élèves pour élargir ce champ d'action.

Enseigner à jouer mais aussi à écouter et à voir, une ouverture vers le monde du spectacle vivant !

➤ LE RAYONNEMENT DE L'ÉCOLE

PARER A L'ÉLOIGNEMENT GEOGRAPHIQUE POUR L'ACCÈS A UNE PRATIQUE ARTISTIQUE INITIALE VERS DES PARCOURS CROISÉS AU CŒUR DES HAUTS DE ROUEN

Après la mise en place du dispositif « Musique à l'École » sur les écoles des Hauts de Rouen, d'autres actions culturelles se sont greffées sur ce territoire.

Actions en place aujourd'hui :

- Projet Chœur de Cité (résidence triennale de territoire avec les écoles maternelles Marot Villon, et la compagnie Zamélie Boum)
- Ecole harmonique (Demos / Poème Harmonique) pour les élèves du CP au CM2 de l'école Debussy (concerts communs avec l'orchestre cycle 1 du conservatoire et les classes d'orchestres à cordes de l'école de musique)
- Classes CHAM du collège Braque, en partenariat avec l'école du Kalif

Aujourd'hui, une partie des élèves issus de la CHAM, tout comme les enfants en fin de scolarité à l'école Debussy qui ont bénéficié de Demos souhaiteraient poursuivre leur pratique instrumentale.

La création d'un pôle d'enseignement de la musique sur le plateau nord pourrait offrir un prolongement à ces actions avec un enseignement de proximité.

Objectifs visés et proposés :

- Renforcement du lien école harmonique / école de musique / conservatoire
- Poursuite des activités musicales au centre Malraux (atelier MAO, studio de répétition) à destination des élèves du secteur (CHAM et non CHAM), en lien avec le Kalif
- Création d'une antenne « Ecole de Musique de Rouen » au centre Malraux avec des cours d'instruments, de formation musicale pour les débutants et du jardin musical.

Ces évolutions et projets de développement font l'unanimité, l'Ecole de Musique de Rouen souhaite s'y investir et être au cœur des actions menées.

UN RAYONNEMENT LOCAL A RENFORCER

L'école de musique est un lieu central de rencontres des pratiques et des publics. Disposant de 12 salles dont l'aménagement et les équipements ont été adaptés au contenu des cours, l'école de musique peut constituer un véritable lieu d'accueil pour les ensembles de musiciens amateurs ou associations musicales de la Ville et de ses alentours. Ouvrir nos locaux devient alors un enrichissement mutuel.

➤ LA COMMUNICATION

COMMUNIQUER SUR LES MISSIONS ET LES ATTENTES

Nous constatons chaque année que, pour de plus en plus de familles, le fonctionnement d'un établissement artistique est associé aux autres structures de loisirs (club de sport, de danse, de dessin...). L'acquisition d'un instrument ne leur semble pas une évidence et l'idée d'une pratique quotidienne demeure encore plus lointaine.

Chaque rentrée scolaire, un courrier d'information est communiqué aux nouveaux élèves pour leur expliquer les attentes de l'école et de l'équipe pédagogique. Malgré ces démarches le message ne passe pas encore assez bien et trop d'élèves se découragent, faute d'implication et de travail.

L'équipe pédagogique et administrative va donc élaborer un document ludique, plus accessible à tous, qui illustrera les engagements attendus des familles et des élèves. Ce document pourrait être affiché dans les locaux, posté sur le site internet et communiqué aux familles.

Le travail de l'Ecole de Musique de Rouen se situe à la jonction entre l'éducation musicale en milieu scolaire, l'initiation, la sensibilisation, les pratiques amateurs et l'approfondissement, les pratiques et les disciplines plus « pointues » et la préprofessionnalisation qu'offre le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Depuis l'existence commune des deux établissements, des élèves ont pu bénéficier de l'enseignement des deux structures, successivement en fonction de leur parcours scolaire ou musical. Le passage de l'un à l'autre s'est toujours déroulé dans le meilleur intérêt de l'élève et, de ce fait, lui a véritablement offert la solution la mieux adaptée à sa situation.

Le partenariat existant est bénéfique en termes d'ouverture artistique et de richesse pédagogique. La participation à la saison de concerts, l'accès aux manifestations, aux créations, aux résidences d'artistes invités sont autant de portes d'entrées offertes à nos élèves sur la diversité culturelle.

Pour ce faire, il faut veiller à développer les moyens de communications entre les deux structures pour davantage inviter les élèves de l'école de musique à assister aux concerts du C.R.R., leur permettant ainsi de découvrir la vie de leurs classes instrumentales et de leurs pratiques artistiques.

Par ailleurs, trop peu d'élèves en cours de second cycle rejoignent les orchestres du C.R.R., il faut les encourager dans ce sens pour qu'ils s'épanouissent dans un ensemble à la hauteur de leurs compétences instrumentales et leur offrir le plaisir de s'intégrer à une vie musicale active.

Les conditions et la volonté d'avancer sont réunies pour permettre d'optimiser, au service du plus grand nombre, les ressources artistiques et pédagogiques dont dispose la Ville de Rouen au travers de ces deux établissements.

VISIBILITE DANS LA CITE

Même si elle a progressé, la signalétique actuelle ne permet pas d'avoir une assez bonne visibilité de l'implantation de l'école de musique dans son propre quartier, voire dans la ville.

Il est donc nécessaire de développer la signalisation de l'école de musique au niveau de la station de métro « Joffre-Mutualité » et des grands axes avoisinants,

Par ailleurs, le site internet met aujourd'hui à disposition un grand nombre d'informations. Parallèlement, l'acquisition du logiciel I Muse avec la création d'un service « intranet » permettra aux adhérents, via un code d'accès, de se mettre en relation plus aisément avec les professeurs voire même de créer des liens entre parents d'élèves pour organiser des covoiturages, ventes de partitions, d'instruments...

Conclusion

Ce projet d'établissement propose une projection des missions de l'établissement et de son fonctionnement pour les cinq années à venir.

Forte d'une équipe enseignante plurivalente, motivée et dynamique, l'école de musique a su développer depuis 30 années un enseignement de qualité et une implication quotidienne dans la vie artistique et éducative du territoire.

Loin d'envisager une révolution pédagogique, le présent projet aspire à un approfondissement des objectifs d'enseignement et une pérennisation des actions décrites pour les années à venir.

Il conviendra de mesurer régulièrement le degré de satisfaction exprimé tant au niveau des usagers qu'au niveau de l'équipe enseignante et de réajuster les enjeux en cas de nécessités.

Tout est fait dans cette école associative pour veiller à rester proche des adhérents et des parents et élèves. Cette proximité consiste essentiellement à observer, écouter, accompagner pour assurer le rôle de maillon fort entre les grandes lignes directives du Ministère de la Culture et l'accueil de l'élève dans son individualité.

Repenser, adapter et faire évoluer la pédagogie, la proposer au plus grand nombre, accorder une volonté d'ouverture et un esprit d'exigence sont les principales garanties de cohérence et de viabilité de ce projet.

Annexes et Pièces jointes

- Règlement Intérieur
- Statuts
- Membres du Conseil d'Administration
- Liste des salariés et des activités en septembre 2022
- Membres du Conseil pédagogique
- Tarifs 2021.2022
- Convention avec la Ville de Rouen « activité structurante » 2022.2025
- Convention avec la Ville de Rouen « Musique à l'Ecole » 2022.2025
- Prévu-réalisé 2020.2021 Ecole /Musique à l'Ecole

Rouen, le 16 août 2022

Le Président
David AGNES



La Directrice,
Cécile RAGU



